



Communiqué de presse

Le 8 décembre 2015

Plus de 10 000 agriculteurs ont bénéficié des mesures personnalisées mises en place par le Crédit Agricole depuis avril 2015

Un réseau bancaire mobilisé aux côtés des agriculteurs en difficulté

Le Crédit Agricole, partenaire financier de 9 agriculteurs sur 10, s'est fortement impliqué en 2015 dans le soutien de la filière élevage et le plan mis en place par le gouvernement.

Au total, depuis le mois d'avril, plus de 10 000 agriculteurs, dont 7 000 éleveurs, ont bénéficié de mesures d'adaptations de différentes formes, incluant des reports en fin de tableau de tout ou partie de l'annuité 2015. Plus de 270 années blanches sur l'ensemble de l'annuité 2015 et plus de 2 200 années blanches partielles ont été décidées en deux mois.

L'ampleur de cette action a été rendue possible par la mobilisation de son réseau de 1 800 conseillers agricoles dans les 39 Caisses régionales, qui conseillent à chaque éleveur le traitement le plus adapté à sa situation, lui permettant de passer ce cap difficile et préservant sa capacité d'investissement pour l'avenir. Ces équipes restent mobilisées et à l'écoute de leurs clients dans un environnement qui demeure complexe.

Des solutions pérennes pour répondre aux enjeux

Les dossiers ont fait l'objet d'un examen personnalisé avec la préoccupation d'assurer la sécurisation de l'activité dans le temps.

La sécurisation de l'activité est l'un des enjeux majeurs de l'agriculture compte tenu de l'exposition croissante des exploitations à une multitude de risques, dont les risques de marché. Dans ce domaine, le Crédit Agricole a mis en place depuis plusieurs années une approche globale et innovante s'appuyant sur le développement des assurances agricoles et l'épargne de précaution.

Le Crédit Agricole réaffirme son engagement aux côtés de tous les agriculteurs en situation difficile. Il souligne que la crise que traversent les filières d'élevage en France est une crise de revenu, due à la conjonction de difficultés structurelles et conjoncturelles qui doivent être traitées durablement. Au-delà des mesures de soutien conjoncturel, le sujet posé est celui de la compétitivité des filières d'élevage françaises.

Une implication de long terme pour accompagner les projets des agriculteurs

Dans cette optique, le Crédit Agricole reste mobilisé pour envisager avec les agriculteurs les stratégies d'investissement susceptibles d'améliorer les performances des filières. Chaque année depuis 2013, plus de 7 milliards d'euros de crédit à l'agriculture ont été réalisés par le Crédit Agricole, qui consacre 40 milliards d'encours à ce secteur.

Contacts Presse

Caroline de Cassagne – 01 49 53 41 72 – caroline.decaasagne@ca-fnca.fr

Charlotte de Chavagnac - 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Alexandre Barat – 01 43 23 07 31 – alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr

www.credit-agricole.com

www.creditagricole.info